

# COMMENT L'UNION EUROPÉENNE LUTTE-T-ELLE CONTRE LE TERRORISME ?

## L'EUROPE FACE AU TERRORISME DEPUIS 2001

Mesures prises par l'Union européenne en réaction aux attentats terroristes

Principaux attentats terroristes en Europe

### 2001

Adoption d'un plan d'action européen de lutte contre le terrorisme.

### 2004

Adopté en 2002, le mandat d'arrêt européen devient opérationnel.

### 2005

Adoption d'une stratégie européenne de lutte contre le terrorisme, révisée en 2008 et 2014.

L'UE se dote d'une législation relative à la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent avec l'entrée en vigueur d'une directive visant à tracer les transferts de fonds à destination ou en provenance de l'UE.

### 2007

Création d'un poste de coordinateur pour la lutte contre le terrorisme au niveau de l'UE.

### 2009

Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la lutte contre le terrorisme devient une compétence partagée entre les Etats membres et l'UE.

### 2011

Création du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (Radicalisation Awareness Network - RAN) en vue d'établir des mesures de prévention contre les dangers du terrorisme.

### 2012

Mise en service de l'agence européenne eu-LISA qui assure l'interopérabilité des différentes bases de données (SIS II, ECRIS, Eurodac, EES, ETIAS, VIS) afin de permettre un meilleur partage des informations.

### 2016

L'UE adopte une directive régissant l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR).

Adoption de la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, premier acte législatif adopté à l'échelle de l'UE sur la cybersécurité.

Création du Centre européen de contre-terrorisme au sein d'Europol.

### 2017

Adoption d'une directive visant à harmoniser les normes pénales entre les Etats membres ainsi que les mesures de protection et d'assistance aux victimes

### 2020

Adoption d'une nouvelle stratégie pour une union de la sécurité pour la période 2020-2025.

Présentation d'un nouveau programme européen de lutte antiterroriste avec un renforcement du mandat d'Europol.

11 mars 2004 : attentat à Madrid  
191 morts et 1 858 blessés

7 juillet 2005 : attentat à Londres  
56 morts et 784 blessés

30 décembre 2006 : attentat à Madrid  
2 morts, 52 blessés

30 avril 2009 : attentat à Apeldoorn (NL)  
8 morts, 10 blessés

13 décembre 2011 : attentat à Liège  
7 morts, 125 blessés

7-9 janvier 2015 et 13 novembre 2015 : attentats en France  
147 morts, 373 blessés

22 mars 2016 : attentat à Bruxelles  
32 morts, 340 blessés

14 juillet 2016 : attentat à Nice  
86 morts, 434 blessés

19 décembre 2016 : attentat à Berlin  
12 morts, 56 blessés

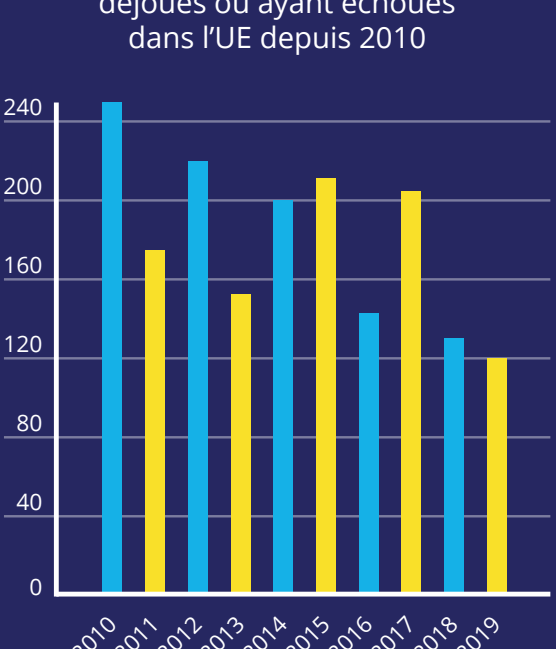
17-18 août 2017 : attentat à Barcelone  
13 morts, 180 blessés

11 décembre 2018 : attentat à Strasbourg  
5 morts, 13 blessés

9 octobre 2019 : attentat à Halle-sur-Salle (DE)  
2 morts, 2 blessés

2 novembre 2020 : attentat à Vienne  
4 morts, 23 blessés

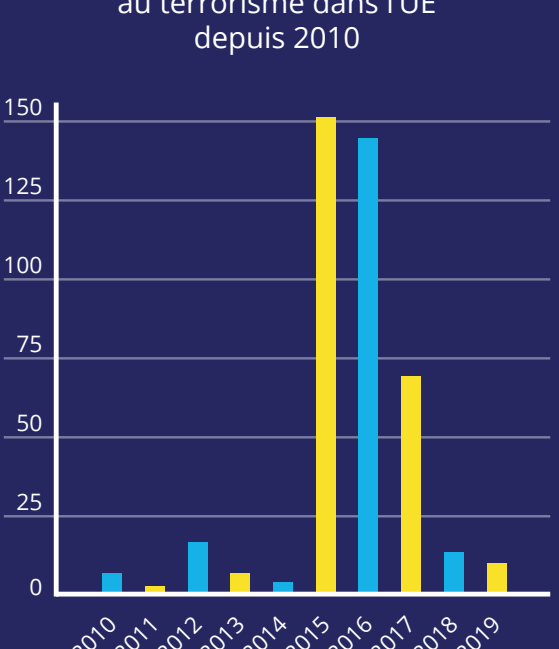
Nombre d'attentats commis, déjoués ou ayant échoués dans l'UE depuis 2010



Pays de l'UE touchés par des attentats terroristes (2000-2020)



Nombre de décès dus au terrorisme dans l'UE depuis 2010



Source : Rapports annuels d'Europol sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'UE TE-SAT

## AGIR CONTRE LE TERRORISME : LES MOYENS D'ACTION

### 📄 SYSTÈME D'INFORMATION SCHENGEN

Ce fichier informatique européen permet aux services responsables des contrôles aux frontières, policiers et douaniers, et aux autorités judiciaires d'un État Schengen de disposer de données sur des personnes signalées et des objets et véhicules recherchés. De nouvelles catégories d'alertes doivent être introduites en 2021.

### 📄 MANDAT D'ARRÊT EUROPÉEN

A la suite des attentats du 11 septembre 2001, la procédure du mandat d'arrêt européen est adoptée pour faciliter l'extradition, d'un Etat membre à un autre, de personnes condamnées. A la suite d'une décision d'extradition, le mandat d'arrêt européen est directement transmis d'une autorité judiciaire à une autre.

### 📄 SYSTEME ECRIS

Depuis avril 2012, le système informatisé d'échange d'informations sur les casiers judiciaires (ECRIS), connecte les bases de données contenant les casiers judiciaires permettant ainsi de faciliter, uniformiser et accélérer l'échange d'informations sur les condamnations sous forme électronique entre les pays de l'UE.

### 📄 FONDOS DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Afin de promouvoir la mise en œuvre de la coopération pour l'application du droit de l'UE, la gestion des risques et des crises et le contrôle des frontières extérieures de l'Union, le FSI a été mis en place pour la période 2014-2020. Il permet de financer des programmes visant à renforcer les contrôles aux frontières extérieures et améliorer le contrôle et la surveillance des frontières intérieures.

### 📄 REGISTRE DES PASSAGERS AÉRIENS (PNR)

Le registre des données sur les passagers des vols (Passenger name record) a été créé aux États-Unis à la suite des attentats de 2001. Il s'agit d'un ensemble de données collectées par les compagnies aériennes lors de la réservation d'un vol ou de l'enregistrement. Il permet de mieux détecter puis retracer les itinéraires des terroristes potentiels. Inspirée du modèle américain, la directive européenne sur le PNR adoptée en avril 2016 vise à harmoniser la récolte des données des passagers aériens tout en garantissant leur confidentialité. Les États membres disposaient d'un délai de 2 ans pour transposer ce texte dans leur droit national.

### 📄 AIRPOL

Le réseau Airpol a pour objectif de renforcer la sécurité générale des aéroports européens ainsi que de l'aéronautique civile grâce à une collaboration plus intensive et plus structurée entre les Etats membres.

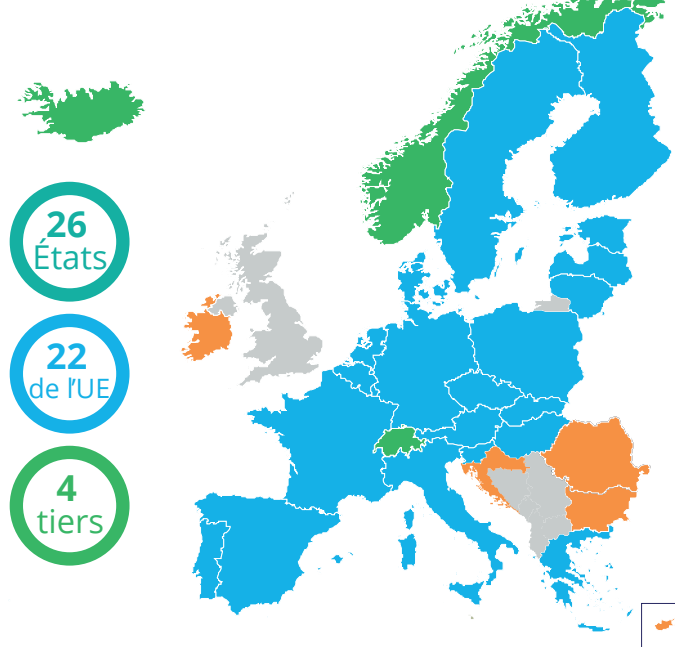
### 📄 ATLAS

Le réseau Atlas réunit depuis 2001 toutes les forces d'intervention des pays de l'Union européenne, plus la Suisse et la Norvège. Des entraînements conjoints sont régulièrement organisés. Pour la France, il s'agit du GIGN et du RAID.

### 📄 RAN

Depuis 2011, le réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN - Radicalisation Awareness Network) met en relation et soutient les acteurs engagés dans la lutte contre la radicalisation violente et le recrutement de personnes à des fins terroristes.

### ESPACE SCHENGEN



États membres de l'UE faisant partie de l'espace Schengen : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie et Suède.

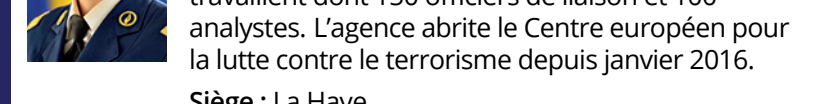
États membres de l'UE ne faisant pas partie de l'espace Schengen : Bulgarie, Chypre, Croatie, Irlande, Roumanie.

États tiers faisant partie de l'espace Schengen : Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS AU NIVEAU EUROPÉEN

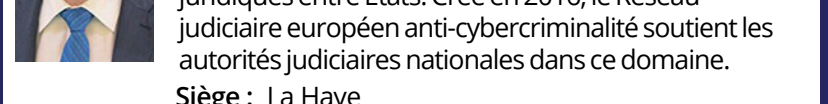
### EUROPOL

Directrice : Catherine de Bolle (BE)  
Mission : coordonner le partage d'informations entre polices nationales et surveiller les menaces criminelles graves en Europe. Plus de 800 agents y travaillent dont 150 officiers de liaison et 100 analystes. L'agence abrite le Centre européen pour la lutte contre le terrorisme depuis janvier 2016.  
Siège : La Haye



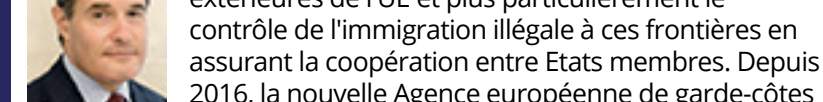
### EUROJUST

Directeur : Ladislav Hamran (SK)  
Mission : coordonner la lutte contre la criminalité transfrontalière aggravée en Europe et résoudre les problèmes générés par les divergences de systèmes judiciaires entre Etats. Créé en 2016, le Réseau judiciaire européen anti-cybercriminalité soutient les autorités judiciaires nationales dans ce domaine.  
Siège : La Haye



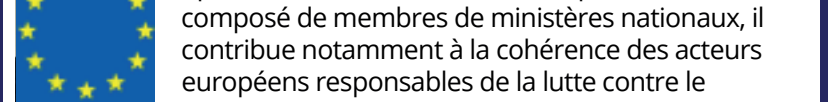
### FRONTEX

Directeur : Fabrice Leggeri (FR)  
Mission : assurer la sécurité des frontières extérieures de l'UE et plus particulièrement le contrôle de l'immigration illégale à ces frontières en assurant la coopération entre Etats membres. Depuis 2016, la nouvelle Agence européenne de garde-côtes et garde-frontières développe et complète les missions et moyens de l'ancienne agence Frontex.  
Siège : Varsovie



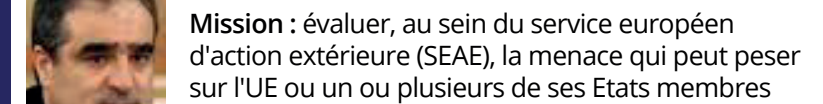
### COSI - COMITÉ PERMANENT DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Mission : faciliter la coordination des actions opérationnelles entre Etats. Principale composante des membres de ministères nationaux, il contribue notamment à la cohérence des acteurs européens responsables de la lutte contre le terrorisme.  
Bureaux : Bruxelles



### CENTRE DE L'UE POUR L'ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS

Directeur : José Casimiro Morgado (PT)  
Mission : évaluer, au sein du service européen d'action extérieure (SEAE), la menace qui peut peser sur l'UE ou un ou plusieurs de ses Etats membres en se basant sur les informations qu'il collecte auprès des services de renseignement, des diplomates, des militaires, des services de police...  
Siège : Bruxelles



### COORDINATEUR DE L'UE

Gilles de Kerchove (BE)  
Mission : coordonner les activités menées au sein de l'UE dans le domaine de la lutte antiterroriste. Il veille notamment à la coordination des travaux des différentes formations du Conseil de l'UE qui ont un lien avec la lutte contre le terrorisme.  
Bureaux : Bruxelles

